

*Formation—Loi*

Est-ce un objectif que nous pouvons atteindre? Si l'on ne fait rien, c'est peu probable. Je me reporte encore une fois aux recherches effectuées par Heather Menzies à cet égard. Elle a analysé le processus d'automatisation d'une société canadienne qui s'occupe de transport et de communications. Elle a constaté que le nombre de postes professionnels et de gestion offerts par cette société avait augmenté, mais que l'automatisation avait entraîné une réduction du nombre de postes de commis. Environ 130 postes de commis, qui étaient tous occupés par des femmes, avaient été supprimés. Parmi ces 130 femmes, les seules qui avaient pu accéder à un poste de gestion étaient deux femmes qui avaient pu recevoir la formation voulue et faire preuve de la mobilité nécessaire pour accéder à un poste supérieur. Les autres 128 femmes avaient littéralement été rayées des effectifs.

Je ne pense pas que des femmes puissent accéder automatiquement à des postes supérieurs sur le marché du travail canadien. Il faut leur donner des occasions de le faire. De fait, il est essentiel de donner à ces femmes qui perdront leur emploi l'occasion de recevoir la formation nécessaire en vue de nouveaux emplois reliés aux nouvelles technologies.

Les employeurs mettront l'accent sur certaines compétences plus que sur d'autres, par exemple le génie, le travail technique et l'analyse des programmes informatiques. C'est dans ces domaines qu'il y aura de nouvelles ouvertures. Dans les années 80, les occasions d'emploi se trouveront dans ces secteurs. Je suis certaine que le ministre est au courant des chiffres qui indiquent qu'il y a très peu de femmes dans ces secteurs. À l'heure actuelle, les programmes de formation visent encore à diriger les femmes vers des domaines où les emplois sont en train de disparaître. En réalité, 75 p. 100 des femmes inscrites aux programmes de recyclage de la main-d'œuvre suivent des cours de sténographes, de caissières de banque, de dactylos et de commis, soit des métiers traditionnellement réservés aux femmes. Seulement 12 p. 100 des femmes inscrites aux programmes de formation professionnelle apprennent des métiers qui ne sont pas réservés par tradition aux femmes.

● (1520)

J'ai déjà demandé au ministre ce qu'il pensait de ces données. Aux dernières nouvelles, selon les données compilées par son ministère, dans l'ensemble du Canada, 2,000 femmes seulement s'initiaient à des métiers n'ayant rien à voir avec les rôles traditionnels. Quand on songe qu'un million de femmes sont menacées de perdre leur emploi, 2,000, c'est moins que rien. Selon les derniers chiffres concernant les femmes inscrites aux programmes d'apprentissage, autre domaine où il y a des progrès à faire, donc, selon les derniers chiffres d'Emploi et Immigration Canada, seulement 3 p. 100 de toutes les personnes inscrites aux programmes d'apprentissage sont des femmes—3 p. 100 seulement. En Ontario, seulement quatre femmes sur un nombre total de 1,500 personnes se sont inscrites à un programme d'apprentissage.

J'ai constaté que sur les 850 étudiants qui fréquentent les écoles techniques d'Ottawa, 40 seulement sont des étudiantes. Ainsi, en tenant compte du nombre d'inscriptions dans les établissements d'enseignement, on constate qu'à moins de changements majeurs, l'avenir des femmes n'est pas très brillant. Autrement dit, notre système d'éducation, pas plus que nos programmes de formation et de recyclage n'encouragent vraiment les femmes à occuper de nouveaux postes dans la

population active, en leur permettant de s'adapter aux techniques nouvelles, en les préparant aux nouvelles possibilités qui s'offriront à elles dans les années 80. Et pourtant, au cours de ces années 80, les deux tiers des débutants dans la vie active seront des femmes. Il ne faut pas se préoccuper uniquement de celles qui font déjà partie de la population active, le million de femmes qui risquent d'être destituées; un autre million de femmes vont se joindre à la population active au cours des années 80 et contribueront sûrement à gonfler les rangs de la population active comme jamais auparavant.

Manifestement, par conséquent, le programme de formation du gouvernement doit accorder la plus haute priorité aux besoins des femmes en matière d'emploi, de placement et de formation. Pourtant, les programmes actuels ne profitent guère aux femmes. C'est une question qui nous préoccupe et que nous devons chercher à résoudre.

Un autre problème me préoccupe, monsieur l'Orateur, et je voudrais en faire part au ministre. Les femmes doivent être prêtes à subir les changements voulus pour s'adapter à la technologie moderne et aux rôles non traditionnels. Bon nombre de Canadiennes ne sont pas encore prêtes à le faire. C'est une question qui m'inquiète, après avoir parlé à bon nombre de femmes dans tout le pays. Elles craignent de devoir quitter les postes qu'elles occupent actuellement, de renoncer à leur rôle actuel, aux domaines dans lesquels elles se sentent à l'aise, pour se lancer dans un secteur de technologie nouvelle pour lequel elles ne se sentent pas encore parfaitement préparées. J'ai eu la possibilité d'examiner les résultats d'un récent sondage national. Il en ressort un certain sentiment d'hostilité au sein de certains groupes de femmes, celles qui se trouvent au bas de l'échelle des salaires et qui ont un niveau d'instruction assez bas. Elles éprouvent une certaine hostilité à l'égard de la technologie moderne. Malheureusement, ce sentiment est le plus fort parmi les groupes dont l'emploi est le plus vulnérable; ce sont les vendeuses, les caissières de banque, les standardistes et les dactylos qui hésitent le plus à s'adapter à la nouvelle technologie.

Il ne fait aucun doute que le plus gros défi que les femmes devront relever dans les années 80 est celui des microplaquettes. Non seulement les programmes de formation et de recyclage devront-ils viser à leur ouvrir de nouvelles possibilités, mais il faudra également mettre en œuvre des programmes d'information et de sensibilisation du public qui décrivent de façon positive les avantages que cette nouvelle technologie procurera aux femmes, et qui les encouragent à participer aux programmes de formation qui seront mis sur pied, je l'espère, à leur intention, lorsque cette nouvelle technologie se concrétisera.

Je signale au ministre que ce genre de programmes d'information du public orientés principalement vers les femmes qui travaillent sont déjà en vigueur dans des pays comme la France et le Japon, et qu'ils ont eu une très grande incidence sur l'attitude des femmes à l'égard de ces programmes. Les femmes en particulier se doivent d'accepter le caractère inévitable de la révolution amenée par la micro-électronique. Elles doivent y voir là l'occasion d'améliorer leur situation économique dans la main-d'œuvre active.